

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE**

TENUE PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

DU MERCREDI 5 NOVEMBRE AU LUNDI 10 NOVEMBRE 2014

Adopté tel que rédigé à la séance du 3 décembre 2014

Participants : Monsieur Normand Bolduc, président

 Mme Marie Auger
 Me Nancy Chamberland
 Me Robert Côté
 Mme Suzanne Danino
 M. Pierre D. Denault
 Me Santina Di Pasquale
 M. Simon Julien
 Me Marie Lamarre
 Me Lucie Le François
 M. Michel Marchand
 Me Louis Morin
 Me Mathieu Proulx
 M. Antoine Roumi
 Me Patrick Simard
 Me Alain Turcotte

Ne participe pas à la séance : Me Luc Harvey

1. Ouverture de la séance

Comme prévu à l'avis de convocation transmis aux membres du Conseil de la justice administrative, la séance est ouverte le 5 novembre 2014. Elle est tenue par courrier électronique, comme le permettent les articles 9 et 10 des *Règles de régie interne* adoptées par le Conseil.

2. Renonciation aux formalités de convocation

Les membres du Conseil ont été convoqués à la présente séance spéciale par un avis de convocation signé par le président du Conseil, monsieur Normand Bolduc, auquel était joint l'ordre du jour de la séance et la documentation nécessaire. Ces documents ont été transmis aux membres par courrier électronique le 5 novembre 2014.

La séance ayant été convoquée dans un délai plus court que celui prévu par l'article 6 des *Règles de régie interne* adoptées par le Conseil, les membres participant à la présente séance adoptent la résolution suivante :

Sur la proposition du président du Conseil, monsieur Normand Bolduc, dûment appuyée, il est résolu que les membres du Conseil consentent à la dérogation aux formalités de convocation de la présente séance quant au délai dans lequel l'avis de convocation doit normalement être transmis aux membres selon l'article 6 des *Règles de régie interne*.

3. Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition du président du Conseil, monsieur Normand Bolduc, il est résolu que le présent ordre du jour de la séance spéciale soit adopté tel que rédigé.

4. Dossier 2013 QCCJA 645 : plainte de monsieur Jean Péloquin à l'égard de Me Hélène de Kovachich, juge administratif au Tribunal administratif du Québec

Le Comité constitué pour mener l'enquête dans la plainte numéro 2013 QCCJA 645 soumet son rapport et sa recommandation. Il a été transmis aux membres par courriel.

Tous les membres participant à la séance ont reçu et pris connaissance du rapport du Comité d'enquête.

Sur la proposition du président du Conseil, monsieur Normand Bolduc, il est résolu à la majorité, monsieur Antoine Roumi s'abstenant de voter sur ce point, que :

1. après en avoir pris connaissance, le Conseil de la justice administrative prend acte du rapport du comité chargé de mener l'enquête sur la plainte formulée par monsieur Jean Péloquin à l'égard de Me Hélène de Kovachich, membre du Tribunal administratif du Québec;

2. suivant la recommandation du rapport d'enquête, le Conseil de la justice administrative transmet au ministre de la Justice la recommandation de suspension sans rémunération de Me Hélène de Kovachich, membre du Tribunal administratif du Québec, pour une durée de six mois en raison de sa conduite dans le cadre de l'octroi, par le Tribunal administratif du Québec, sous son autorisation, d'un contrat de services juridiques à Me Luce Gayrard afin de la représenter devant les tribunaux supérieurs et en avise le membre et le plaignant.

En conséquence, le Conseil prend acte du dépôt du rapport du Comité d'enquête dans l'affaire de la plainte de monsieur Jean Péloquin à l'égard de Me Hélène de Kovachich, juge administratif au Tribunal administratif du Québec et transmet à la ministre de la Justice la recommandation de suspension sans rémunération de Me Hélène de Kovachich pour une durée de six mois.

5. Dossier 2014 QCCJA 697 : plainte de monsieur Jean-Philippe La Haye à l'égard de Me Renée-Claude Bélanger, commissaire à la Commission des lésions professionnelles

Le Comité constitué pour mener l'enquête dans la plainte numéro 2014 QCCJA 697 soumet son rapport. Il a été transmis aux membres par courriel.

Tous les membres participant à la séance ont reçu et pris connaissance du rapport du Comité d'enquête.

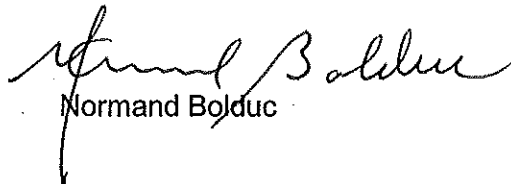
Sur la proposition du président du Conseil, monsieur Normand Bolduc, il est résolu à l'unanimité des membres participant à la séance qu'après en avoir pris connaissance, le Conseil de la justice administrative prend acte du rapport du comité chargé de mener l'enquête sur la plainte formulée par monsieur Jean-Philippe La Haye à l'égard de Me Renée-Claude Bélanger, commissaire à la Commission des lésions professionnelles.

En conséquence, le Conseil prend acte du dépôt du rapport du Comité d'enquête dans l'affaire de la plainte de monsieur Jean-Philippe La Haye à l'égard de Me Renée-Claude Bélanger, commissaire à la Commission des lésions professionnelles.

6. Levée de la séance

La séance est levée le 10 novembre 2014, à 16 h 30, comme indiqué aux documents transmis avec l'avis de convocation.

Le président du Conseil,


Normand Bolduc